



MONTTS
de Genève
Office de tourisme

LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE COMITE DE DIRECTION DU 7 JUIN 2023

Date	N°	Objet	Vote
07/06/23	2023-11	Tarif Pass léman france	Approuvée
	2023-12	Tarifs boutique - tour de france	Approuvée
	2023-13	Décision modificative n°1	Approuvée

Délibérations transmises et validées par le contrôle de la légalité le 16 juin 2023.

Reçues et publiées sur le site internet le 26 juin 2023.

REPUBLICQUE FRANCAISE

Les Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et la Communauté de commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSEDEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIEARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2023-11

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

16 JUIN 2023

ARRIVEE
2EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 07 juin 2023

Nombre de membre du comité de direction : 19

Nombre de membre présenté ou représenté : 15

Président de séance : Monsieur ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame TEPPE-ROGUET

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (5) Madame TEPPE-ROGUET, Messieurs ANTOINE, LUY, MEHDI. Monsieur AEBISCHER est représenté par Monsieur MEHDI.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (2) Madame CACOUAULT, Monsieur DE VIRY.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (8) Mesdames COUCHOURON et BERTAL, Messieurs DANNECKER, MOUCHET, TOUTAIN, VINCI. Messieurs BERTRAND et TANOUS sont représentés par M. MOUCHET.

Membres de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice, MERCIER-BOSSÉNY Responsable ressources, RAMAULLY Responsable communication, RAMPON Responsable accueil.

Membres invités : Madame MONTANT, Vice présidente du Syndicat Mixte du Salève et Monsieur LAVOREL Responsable des Services techniques et Environnement chez Syndicat Mixte du Salève.

OBJET : Tarifs Pass Léman France

*Vu l'article L134-6 du code du tourisme,**Vu l'article 13 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le budget de l'EPIC comprend notamment en recettes le produit des recettes commerciales,**Vu la délibération 2010-10, portant création de la régie de recettes et d'avance,**Vu la délibération 2010-12 autorisant la vente pour compte de tiers,*

Considérant qu'il est nécessaire pour les Monts de Genève de fixer les principaux tarifs appliqués par l'Office du Tourisme pour les produits en vente dans son espace boutique,

Considérant la vente du pass Léman France pour la saison de mi-mai à octobre 2023,

Considérant que la grille tarifaire présentée ci-dessous,

	Tarif 2 jours	Tarif 4 jours	Tarif saison (mai à octobre)
Pass Léman France	9 €	15€	30 €
Pass Lemman France (revente partenaires)	8 €	14€	30€
Revente Comité d'entreprise (-15%)	7,65€	12,65€	25,5€

Au vu de cet exposé le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité les tarifs de vente du Pass Léman France pour la saison 2023.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 07 juin 2023

affiché ou notifié le 07 juin 2023

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance
Madame TEPPE-ROGUET

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:
Marie-Claire TEPPE-ROGUET
ECCDC809E17344F...



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

16 JUN 2023

ARRIVEE
2

REPUBLIQUE FRANCAISE

Les Monts de Genève, Haute-Savoie - FranceÉtablissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et la Communauté de commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSEDEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIEARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2023-12

Pré.
SGCHaute-Savoie
mail courrier

16 JUN 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**ARRIVEE
2

Séance du : 07 juin 2023

Nombre de membre du comité de direction : 19

Nombre de membre présenté ou représenté : 15

Président de séance : Monsieur ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame TEPPE-ROGUET

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (5) Madame TEPPE-ROGUET, Messieurs ANTOINE, LUY, MEHDI. Monsieur AEBISCHER est représenté par Monsieur MEHDI.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (2) Madame CACOUAULT, Monsieur DE VIRY.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (8) Mesdames COUCHOURON et BERTAL, Messieurs DANNECKER, MOUCHET, TOUTAIN, VINCI. Messieurs BERTRAND et TANOUS sont représentés par M. MOUCHET.

Membres de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice, MERCIER-BOSSSENY Responsable ressources, RAMAULLY Responsable communication, RAMPON Responsable accueil.

Membres invités : Madame MONTANT, Vice présidente du Syndicat Mixte du Salève et Monsieur LAVOREL Responsable des Services techniques et Environnement chez Syndicat Mixte du Salève.

OBJET : Approbation des tarifs boutique - Tour de France*Vu l'article L134-6 du code du tourisme,**Vu l'article 13 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le budget de l'EPIC comprend notamment en recettes le produit des recettes commerciales,**Vu la délibération 2010-10, portant création de la régie de recettes et d'avance,**Vu la délibération 2010-12 autorisant la vente pour compte de tiers,*

Considérant qu'il est nécessaire pour les Monts de Genève de fixer les principaux tarifs appliqués par l'Office du Tourisme pour les produits en vente dans son espace boutique,

Considérant la vente de goodies

Considérant que la grille tarifaire présentée ci-dessous,

TARIF BOUTIQUE SPECIAL EVENEMENT

FOURNISSEURS	PRODUITS	Achat	Dépôt-vente	PRIX VENTE TTC	PRIX ACHAT TTC	Remise
Dc Paper	Affiche Dc Paper	*		21,00 €	20,60 €	0,40 €
Dimo	Tasse Monts de Genève	*		9,00 €	7,88 €	1,12 €
Goodicom	Sac à dos Monts de Genève	*		8,00 €	6,90 €	1,10 €
Uberti Jourdan	Carte postale Monts de Genève	*		0,50 €	0,10 €	0,40 €
Dimo	Porte clé	*		4,00 €	3,08 €	0,91 €
Dimo	Buff	*		2,00 €	1,70€	0,30 €
Téléphérique	Gourde Téléphérique du Salève		*	13€	12,35€	0,65€

Au vu de cet exposé le Comité de direction,
APPROUVE à l'unanimité les tarifs de vente des produits boutique « spécial évènement » mentionnés ci-dessus.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 07 juin 2023
affiché ou notifié le 07 juin 2023

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance
Madame TEPPE-ROGUET

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:
Marie-Claire TEPPE
ECC809E17344F...



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

16 JUN 2023

ARRIVEE
2

REPUBLIQUE FRANCAISE

Les Monts de Genève, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo
et la Communauté de commune du Genevois
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2023-13

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

11 6 JUN 2023

ARRIVEE
2

Séance du : 07 juin 2023

Nombre de membre du comité de direction : 19

Nombre de membre présenté ou représenté : 15

Président de séance : Monsieur ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame TEPPE-ROGUET

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (5) Madame TEPPE-ROGUET, Messieurs ANTOINE, LUY, MEHDI. Monsieur AEBISCHER est représenté par Monsieur MEHDI.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (2) Madame CACOUAULT, Monsieur DE VIRY.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (8) Mesdames COUCHOURON et BERTAL, Messieurs DANNECKER, MOUCHET, TOUTAIN, VINCI. Messieurs BERTRAND et TANOUS sont représentés par M. MOUCHET.

Membres de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA Directrice, MERCIER-BOSSENY Responsable ressources, RAMAULLY Responsable communication, RAMPON Responsable accueil.

Membres invités : Madame MONTANT, Vice présidente du Syndicat Mixte du Salève et Monsieur LAVOREL Responsable des Services techniques et Environnement chez Syndicat Mixte du Salève.

OBJET : Décision modificative n°1

Vu,

- Le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L2322-1 et L2322-2;

- La délibération 2023-10 portant sur l'approbation du budget primitif 2023 des Monts de Genève,

Considérant L'insuffisance de crédits disponibles au chapitre 27 « Autres immobilisations financières », pour comptabiliser le dépôt de garantie correspondant à la location des lots au sein de la MMT.

Au vu de cet exposé le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité le virement de crédits suivant sur la section investissement :

- **Chapitre 21 « Immobilisations Corporelles » :**
articles 2183 « Matériel de bureau et matériel informatique » : - 2 783.26€
- **Chapitre 27 « Autres immobilisations Financières » :**
article 275 « Dépôt et cautionnements » : + 2 783.26€

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 07 juin 2023

affiché ou notifié le 07 juin 2023

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance
Madame TEPPE-ROGUET

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:

Marie-Claire TEPPE

ECDC609E17344F...



